

QU'EST-CE QU'UNE ALEC ?

Une Agence Locale de l'Énergie et du Climat (ALEC) est une organisation indépendante, autonome, à but non lucratif, créée à l'initiative des collectivités locales et de leur groupement pour promouvoir les économies d'énergie, le développement des énergies renouvelables et accélérer la transition énergétique sur le territoire.

Elle bénéficie du soutien des pouvoirs publics locaux pour fournir une information, des conseils et une assistance technique aux acteurs du territoire (citoyens, communes, entreprises, etc.) désireux de réduire leur consommation énergétique et contribuer au développement des énergies locales durables.

40 ALEC sont présentes sur toute la France, fédérées au sein de FLAME.
www.federation-flame.org



ET L'ALEC NANCY GRANDS TERRITOIRES ?

L'ALEC a été fondée en 2007 à l'initiative de la Métropole du Grand Nancy et du Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) de Nancy-Champenoux, en partenariat avec les collectivités, associations, fédérations de professionnels, énergéticiens et bailleurs sociaux.

Elle mène des actions d'intérêt général dans les secteurs de l'habitat (maison individuelle, copropriété et logement social), du patrimoine public (bâtiments et équipements publics, sportifs et culturels), des entreprises et des politiques publiques locales de développement durable.

POUR NOUS CONTACTER

AGENCE LOCALE DE L'ÉNERGIE ET DU CLIMAT NANCY GRANDS TERRITOIRES

10 Promenade Émilie du Châtelet - 54 000 NANCY
Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30
Tél. : 03.83.37.25.87 - info@alec-nancy.fr



Tram 1 : S^t Georges Bus 19 et 7 : S^t Georges | Bazin



NOS LIEUX DE PERMANENCES

Pour les particuliers, prise de rendez-vous au 03.83.37.25.87

**MAISON DE L'HABITAT ET DU
DÉVELOPPEMENT DURABLE DU GRAND NANCY**
22-24 Viaduc Kennedy - Esplanade Philippe Seguin - 54 000 NANCY
Mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h sur rendez-vous
Tram 1 : Kennedy Bus : Gare S^t-Léon

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES PAYS DU SEL ET DU VERMOIS**
3 Rue Louis Majorelle - 54110 DOMBASLE-SUR-MEURTHE
Le lundi après-midi sur rendez-vous

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
SEILLE ET GRAND COURONNÉ**
Espace France services
47 rue Saint Barthélémy - 54280 CHAMPENOUX
Le mercredi matin sur rendez-vous



métropole
GrandNancy



Val de Lorraine
Pôle d'équilibre territorial et rural

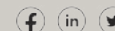


**DES CONSEILS NEUTRES
ET INDÉPENDANTS
POUR ÉCONOMISER
L'ÉNERGIE**

Particuliers · Professionnels · Collectivités



www.alec-nancy.fr





PARTICULIERS : LOGEMENTS INDIVIDUELS

Des conseils neutres et gratuits sur votre logement.

Les conseillers de l'Espace Conseil France Rénov' – le service public de rénovation de l'habitat – répondent à vos questions sur :

- la maîtrise de l'énergie et les énergies renouvelables ;
- votre projet de rénovation énergétique ;
- les équipements et matériaux existants sur le marché ;
- les aides financières mobilisables.



COPROPRIÉTÉS

Vous habitez en copropriété et souhaitez en améliorer le confort ?

L'ALEC vous accompagne dans la mise en place d'une méthodologie adaptée pour engager une rénovation énergétique performante et globale de votre copropriété et vous conseille sur :

- les obligations réglementaires relatives à l'énergie ;
- les matériaux et équipements disponibles ainsi que leurs prix et leur bonne utilisation ;
- les aides financières individuelles et collectives.



PROFESSIONNELS DU BÂTIMENT

Un accompagnement sur mesure pour mener à bien vos chantiers de rénovation.

L'ALEC anime un réseau de professionnels locaux et vous accompagne de façon personnalisée à :

- rédiger des devis conformes aux réglementations et dispositifs d'aides financières existants ;
- vous orienter vers des formations techniques spécifiques (étanchéité à l'air, ventilation, chauffage performant...) ;
- vous informer sur les aides financières mobilisables par vos clients.



COLLECTIVITÉS

Un dispositif pour maîtriser et réduire les consommations énergétiques de votre patrimoine.

L'ALEC vous propose de soutenir la démarche de Conseil en Énergie Partagé (CEP) et de vous accompagner pour atteindre l'excellence énergétique :

- état des lieux et suivi régulier des consommations ;
- élaboration d'une stratégie d'économie d'énergie ;
- échanges et mutualisation avec les collectivités adhérentes ;
- aide au montage des projets et des dossiers de demandes d'aides financières.



ENTREPRISES & ASSOCIATIONS

Un programme d'accompagnement pour aider les TPE/PME à réduire leurs charges.

Votre entreprise / association est propriétaire ou locataire d'un bâtiment dont la surface est inférieure à 1 000 m² ? Les conseillers de l'ALEC répondent à vos questions pour :

- réduire les charges d'énergie liées à votre activité ;
- mettre en avant une démarche environnementale auprès de vos clients et partenaires ;
- être acteur de la transition énergétique ;
- sensibiliser vos salariés / bénévoles aux économies d'énergie.



PROFESSIONNELS DE L'IMMOBILIER

Des clés pour comprendre les enjeux de la rénovation énergétique.

Vous cherchez des renseignements sur la performance énergétique, les coûts de travaux de biens à vendre, les aides financières pour vos clients ? L'ALEC vous :

- informe sur les dispositifs réglementaires en vigueur ;
- forme sur la rénovation énergétique, les aides financières... ;
- propose de réaliser des études simplifiées de rénovation sur des biens mis en vente.